



Nom' Informe

Numéro 11

Revue Municipale Eté - Automne 2013

Sommaire

- **L'édito**
- **Actualités Municipales**
Pages 2
- **Bilan Urbanisme**
Pages 3 et 4
- **Bilan Finances**
Pages 5
- **Bilan NTIC**
Pages 6
- **Bilan Travaux**
Pages 7 et 8
- **Bilan Culture Sports et Santé**
Pages 9 et 10
- **Bilan Fêtes et Cérémonies**
Pages 11
- **Informations pratiques**
Pages 12
- **Manifestations**
Pages 13
- **Rubrique Santé**
Page 14
- **Rubrique Environnement**
Page 15
- **Agenda**
Page 16



Le mot de votre Maire,

Voici venue l'heure du BILAN ! ...

L'actuel mandat n'est certes pas terminé ; tout au plus l'échéance démocratique se profile-t-elle ; c'est la loi des institutions républicaines et c'est un bien !

Ce BILAN n'a pas la prétention d'être exhaustif ; il ne reprend que les faits marquants d'un peu plus de cinq années de mandature : chacune et chacun d'entre vous peut en vérifier l'authenticité.

Si tout ce qui est repris ici est exact ; ce ne veut pas dire que ce qui y figure ne peut être critiqué, la critique entre naturellement dans la pratique démocratique.

La présentation de ce BILAN est faite par rubrique, chacune conçue de façon résumée ou synthétique.

Chaque rubrique est signée d'un certain nombre d'acteurs de la VIE MUNICIPALE, mais en toile de fond **c'est tout le Conseil qui a été à l'œuvre**, et ce, dans tous les domaines, qu'ils soient ou non abordés ici.

Le présent NOM'INFORME qui reprend aussi quelques éléments d'actualité récente, n'est pas un catalogue, encore moins un aide mémoire ; c'est seulement un témoignage de ce qui a été réalisé ou entrepris. Jamais pareil témoignage n'avait été fourni par le passé en fin de mandature ; réservez-lui un bon accueil.

Belle fin d'été
et
Bonne lecture

A Bientôt.
Le Maire, Daniel BONNET et
Le Conseil Municipal

Départ en retraite à bicyclette pour Mme DE BAERE

La communauté éducative de l'école a accueilli Mme Christelle DEVORSINE, nouveau chef d'établissement. A la rentrée de septembre, elle remplacera Mme DE BAERE Marie Paule. Entourée de nombreux parents et anciens élèves, des membres de la DDEC de Cambrai, du Conseil Municipal, de collègues et d'amis, Suzie DELGRANGE a, au nom de tous, remercié Mmes DELATTRE et DE BAERE pour leurs années passées à l'école St Martin. A leur tour, elles ont exprimé leur reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont permis de réaliser une belle carrière.

Après l'interprétation de chants par tous les élèves, un super cadeau leur a été offert. C'est bien volontiers qu'elles ont, une dernière fois, fait le tour de la cour de l'école... à bicyclette.

Cette soirée fut riche en retrouvailles et en émotion.



Départ en retraite en chanson pour Mme CAPLIER

Françoise CAPLIER, arrivée à l'école Léo-Lagrange en 2004, a commencé en élémentaire puis en maternelle l'année suivante. Directrice adjointe de Mme MOISSETTE, très proche des enfants et des parents, elle crée l'un des points forts pédagogiques de l'école, une chorale collective. Cette chorale réunit tous les enfants de l'école et anime les manifestations comme le marché de Noël, la fête des mères, la fête de l'école...

Les Parents, élèves et collègues regretteront son départ.

Nous lui souhaitons tous une bonne retraite.



Palmes académiques pour Mme MOISSETTE



Afin de récompenser des années d'investissement et de dévouement, Patricia MOISSETTE a été honorée ce 11 juillet 2013 à Marchiennes. Directrice de l'école Léo-Lagrange depuis 2004, femme engagée et de conviction, Mme Moissette représente quotidiennement son école dans les différentes manifestations sportives et culturelles. Elle est élevée au grade de chevalier dans l'ordre des palmes académiques.

Une championne de France originaire de Nomain

Elise DELZENNE est devenue championne de France cycliste sur route le 22 juin 2013 à Lannilis, près de Brest. Après avoir effectué ses études à Nomain, ensuite au collège public de la pévèle à Orchies, puis au lycée Charlotte-Perriand à Genech, Elise vient d'obtenir un diplôme d'ingénieur ENSAIT à Roubaix. Côté sportif, Elise a débuté le cyclisme avec ses parents au CC Orchies. Championne de France Junior en 2007, elle arrête pendant 4 ans la compétition pour se consacrer aux études. En 2012, elle renoue avec la compétition en obtenant une 3ème place aux championnats de France sur piste à Bordeaux et à Roubaix. Les ambitions d'Elise ne s'arrêtent pas là ! Se profilent déjà les championnats du Monde fin septembre en Italie.

Nous retrouverons Elise à Nomain cet automne pour une cérémonie en son honneur qui se déroulera dans la salle Louette.





Plan Local d'Urbanisme

C'est en novembre 2008 que le Conseil Municipal a délibéré pour un passage du Plan d'Occupation des Sols (datant de 1983) au Plan Local d'Urbanisme.

Après consultation publique, le cabinet d'études « Etudes et Carto » a été retenu en juin 2009. La chambre d'agriculture a aussi été mandatée pour fournir à la commune un diagnostic agricole.

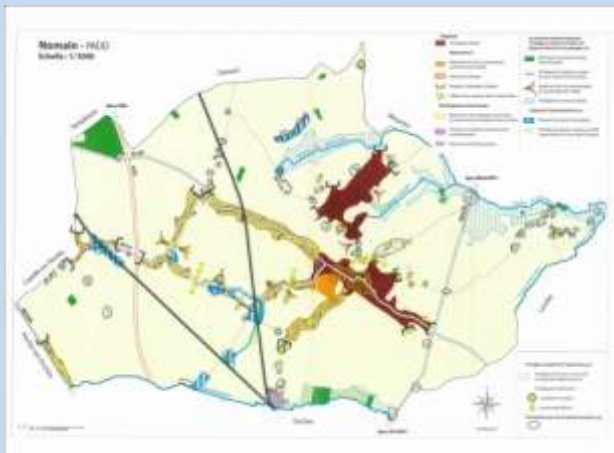
Fin 2009, vous avez été sollicités pour répondre à un questionnaire concernant l'avenir de notre commune, c'est à dire les principaux objectifs d'aménagement, de développement et de préservation pour les 15 prochaines années et les générations futures.

En Novembre 2010, une présentation du projet d'aménagement et de développement durable a été faite en public afin de donner les résultats de l'enquête et de présenter le diagnostic Communal avec affichage des plans de contraintes et du projet d'aménagement durable.

En janvier 2011, le projet du Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par le Conseil Municipal.

En octobre 2011, une enquête publique a eu lieu en Mairie en présence d'un commissaire Enquêteur, afin de recueillir les différentes observations des Nomainois(es).

Le Plan Local d'Urbanisme, approuvé en Conseil Municipal le 10 mai 2012, est applicable depuis le 3 août 2012.



Ce P.L.U. a permis de se mettre en conformité en tenant compte des recommandations de différents services de l'état, notamment du SCOT (Le syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Douaisis) et d'avoir un nouveau règlement afin de respecter au mieux le caractère rural de notre commune.

Il a permis aussi de créer deux nouvelles zones à urbaniser qui permettront d'édifier de futures réalisations, dont deux sont en cours, la Médiathèque municipale rue Jean Lebas et la salle de Sports et d'Arts Martiaux intercommunale « DOJO » située rue du Roupion.

Etude Cadre de Vie

Cette étude est née du projet de construction de la nouvelle Médiathèque et fut réalisée simultanément avec la mise en place du Plan Local d'Urbanisme.

Le Bureau URBA FOLIA a été mandaté pour élaborer un schéma directeur et planifier sur les 10 à 15 ans à venir, les futurs travaux afin d'apporter de la cohérence entre les différents projets.

Tout au long de cette étude, nous avons porté à votre connaissance les projets d'aménagements concernant la circulation des véhicules, les équipements communaux et intercommunaux (Médiathèque, Dojo, zones à urbaniser, ...), la mise en valeur du patrimoine, les entrées de village, etc...

L'objectif principal a été de renforcer et qualifier le centre bourg en améliorant la circulation et en développant les liaisons douces. C'est une réflexion sur le long terme, afin d'avoir une vue d'ensemble des réalisations à venir et ainsi harmoniser nos futurs projets d'aménagements.

Calendrier prévisionnel

- La médiathèque et l'espace animation.
- Le Dojo.
- Les aménagements des rues Paul Delattre, Louis Delcroix et du Moulin.
- Les entrées de village.
- Les abords de l'école de musique.
- Les abords de l'école St Martin et le Coquelet.
- Une nouvelle salle des fêtes.
- Un projet de construction de logements (locatifs, locatifs accédant et accession à la propriété) entre la rue du Roupion et la rue Louis Delcroix et entre la rue Louis Guislain et la rue du Coquelet.

André De BAERE
1^{er} adjoint
Urbanisme



FINANCES

En 2008, nous nous sommes engagés à ne pas demander d'efforts financiers supplémentaires aux Nomainois(es), c'est pourquoi les tarifs des différentes prestations qu'offre la commune ainsi que les taxes des impôts locaux sont restés stables.

En voici quelques exemples :

- Les impôts locaux : Les taux communaux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties sont restés inférieurs à la plupart des communes avoisinantes.

Taxes locales	Taux 2013	Moyenne des communes d'Espace en Pévèle 2012	Moyenne des communes du département du Nord 2012
Taxe d'Habitation	14,45 %	14,99	37,73
Foncier Bâti	14,87 %	16,94	25,62
Foncier non Bâti	57,91 %	54,36	54,76

- Le prix du repas de la cantine scolaire (actuellement 3,11 €) a progressé en moyenne de 1,86 % par an. Le prix du repas pour les centres aérés n'a pratiquement pas changé (0,5 % sur 6 ans).

Malgré la faible augmentation des contributions directes, qui représentent 35% des recettes de fonctionnement, les comptes administratifs 2008 – 2012 font ressortir un excédent de fonctionnement en hausse de 20% par rapport à la période précédente. **C'est grâce à ces excédents que la commune a pu autofinancer 1 800 000 € d'investissements pour cette période.**



Le financement de la Médiathèque et des espaces aménagés jouxtant le bâtiment sera aussi entièrement autofinancé ce qui laisse la possibilité d'avoir recours à l'emprunt pour des investissements ultérieurs.

Quant aux subventions d'investissement, elles s'élèvent à 232 000 €, sachant que les travaux de voirie ne sont plus subventionnés alors que la commune possède plus de 23 km de voies communales. Le cumul de ces dépenses, de l'assainissement à la réfection de chaussée ainsi qu'au curage des fossés, se chiffre à 3 285 000 € (hors subventions) pour la période 2008 - 2012.

Les intérêts de la dette communale ne représentent plus que 1,28% des dépenses de fonctionnement en 2013, ils étaient de 8,97% en 2008 (compris la dette reversée au Syndicat d'Assainissement du Pévèle reprise par Noréade en 2012).

Nom'Informe et Bulletin Municipal

Le Nom'Informe nouvelle formule a vu le jour au printemps 2008. Plus riche dans son contenu, plus agréable à l'œil, les encarts colorés donnent du relief aux points essentiels. Le sommaire annonce les rubriques que vous retrouvez régulièrement au fil des parutions (Informations municipales et extra-municipales, Manifestations à venir, Santé, Environnement, etc...). La vocation essentielle de Nom'Informe est de vous faire connaître la vie de notre commune et les événements qui s'y déroulent. Quant au Bulletin Municipal, il clôture en texte et en image l'année écoulée. Il foisonne aussi de renseignements pratiques et de références.



Informatisation des services municipaux

De nouveaux moyens de gestion et de communication ont été mis en place afin d'assurer un service rendu plus efficace vis-à-vis de l'administration et de la population.

(Serveur et logiciels de gestion orientés Web, Informatisation des services ETAT CIVIL, du Cimetière, de la Médiathèque et mise en place d'un SIG (Système d'Information Géographique)).

Haut Débit ADSL

Souvenez-vous, en 2008, l'ADSL ne couvrait pas l'ensemble du territoire de Nomain. Nous avons alors initié une étude, non plus au niveau de la commune, mais au niveau de la Communauté de Communes, reprise ensuite par le Pays Pévèlois, afin de démontrer la carence ADSL et ainsi intervenir sur le réseau de communication. Le Conseil Régional et la Communauté de Communes ont financé ce projet d'envergure avec l'aide de fonds européens. L'installation d'armoires NRA-ZO raccordées par fibre optique a permis de résorber en totalité les zones non couvertes par l'ADSL mais aussi d'améliorer le débit pour 80% des abonnés.

Site Internet (www.mairie-nomain.fr)

Doter la commune d'un site internet faisait parti de nos projets et il s'est avéré que la plupart des communes de la Communauté de Communes n'avait pas non plus de site officiel. C'est pourquoi Mr Jean-Luc Detavernier, Président « d'Espace en Pévèle » m'a proposé de piloter un groupe de travail pour la création d'un site internet pour la Communauté de Communes ainsi qu'un site pour chacune des 7 communes. En 2012, plus de 11 000 visiteurs se sont rendus sur nos sites, avec des internautes provenant de plus de 50 pays différents. Une évolution des sites est en cours, ils seront encore plus attractifs et plus sécurisés.



Yannick LASSALLE
Adjoint
Finances et Communication

Voiries

Réfection des rues de la commune, Henri Derain, Bernard Delemme, Georges Hérent, Fort Debout, Emile Payen, Rue Haute et du Quimberge.



Suite aux travaux d'assainissement et au projet « Cadre de Vie », les rues Paul Delattre, Louis Delcroix, Michel Beyaert et Bas Hameau seront réaménagées.

Création de **2 plateaux ralentisseurs** (vitesse limitée à 30 Km/h) rue Jean Lebas, face à la Mairie et rue du Roupion, face à l'école.



En partenariat avec le Département, création d'un **rond point** à l'intersection des routes D 127 et D 938.

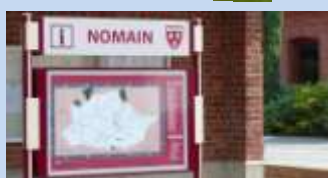
Création d'un **parking** près de l'école publique et du stade et aménagement d'un **trottoir** contigu au parking rue du Roupion.

Signalisation routière : remplacement et réimplantation de **nouveaux panneaux** et **plaques de rues**.

Limitation de vitesse à 30 Km/heure rue Jean Lebas.



Installation d'un **panneau d'information** face à la Mairie.



Assainissement

Dans le cadre d'un programme pluriannuel commencé par le Syndicat Intercommunal de la Pévèle puis repris par la société Noréade, l'assainissement des rues **Bernard Delemme, Georges Hérent, Emile Payen, Michel Beyaert, Bas Hameau, Paul Delattre, Louis Delcroix** a été réalisé. Prochainement débuteront les travaux d'assainissement des rues **Paul Delhemme** et la partie non réalisée de la rue **Louis Guislain**.



Dorénavant, c'est **Noréade** qui assure l'entretien des réseaux d'eaux pluviales et des réseaux d'assainissement.

Eclairage Public



Pose de **nouvelles lanternes et ampoules** avec économie d'énergie améliorant l'efficacité de l'éclairage dans les rues **Bernard Delemme, de la Commune, Georges Hérent, Emile Payen, Haute, du Fort Debout, Henri Derain, Clos de la Petite chapelle, du Roupion, d'Ouvignies, Chemin Vert** et rue de **La Gambette**. D'autres tranches de travaux sont programmées annuellement pour aboutir à la réfection totale de l'éclairage communal.

Abris bus

Remplacement de **5 abris bus** aux arrêts Elmez, Delaby, Delzenne, Carré et Ouvignies. Mobilier urbain conforme aux critères préconisés par le Conseil Général.



Bâtiments publics

Ecole Léo-Lagrange

Remplacement de **20 fenêtres**, de **4 portes coupe-feu** et de **2 portes extérieures**.
Remplacement des **placards**.



Installation d'une **alarme incendie**
(A droite de la photo, l'ancienne alarme !)



Aménagement de la **cuisine du réfectoire**.

Mairie

Aménagement des locaux administratifs.



Un nouvel **espace d'accueil** du public permettant la confidentialité.

Aménagement des **bureaux** (espace de travail, mobilier, équipement informatique).

Sonorisation de la salle du conseil.

Médiathèque

Choix du constructeur fin septembre 2013.
Création provisoire d'un **parking éclairé**.

Salles des fêtes

Aménagement de la zone « **réserve** » et **cuisine extérieure**. Réparation de la piste de **danse**.

Salle HLM

Remise en état.

Stand de tir

Remplacement de la **porte d'entrée**.
Fourniture de matériaux pour amélioration du site (carrelage, plafond.....).

ADMR

Réfection de la **toiture**, du **pignon** et de la **façade**.

Atelier communal

Aménagement de l'**aire extérieure de stockage** des matériaux, pose de **clôture et sécurisation** du site.
Un agrandissement des locaux avec installation de sanitaires est programmé.

Jean-Marc DELOBEL

Adjoint aux travaux

Georges SANT

Conseiller délégué aux travaux

Communauté de communes

Peinture façade, réfection de la **toiture** et Pose de **nouvelles fenêtres**



L'église Saint-Martin

Remplacement du **système de chauffage** au gaz par un équipement électrique.
Remplacement de **fenêtres**.
Réparation de la **toiture** salle paroissiale.

Le Temple

Remplacement de la **porte d'entrée** du Temple



Aménagements extérieurs

Création de **nouveaux massifs** avec plantations saisonnières (automne, printemps) , installation de jardinières fleuries rue Jean Lebas.



Pose de **panneaux qualitatifs** aux entrées et sorties de « NOMAIN »

Des aménagements facilitant l'accessibilité des bâtiments publics aux Personnes à Mobilité Réduite sont en cours de réalisation (escaliers, parking ...).

Stade

Mise en place d'une **nouvelle clôture**.
Installation d'une **temporisation pour l'éclairage**.
Achat de nouveaux équipements :

- **bancs de touche**
- **buts...**



Cimetière

Balisage des allées.
La mise à disposition d'un espace pour **accueil des familles** à l'occasion d'obsèques civiles est en cours.

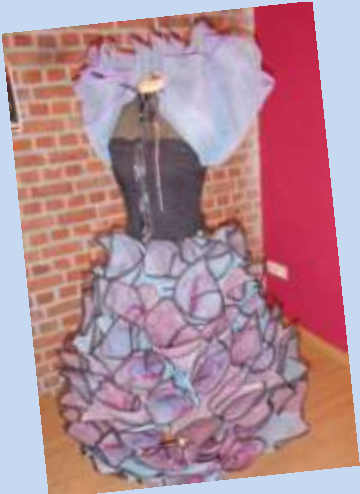
Ouvrages d'art (ponts)

Réparation du **pont « Varlet »** rue du Bois Varlet
Travaux prévus pour la réparation du **pont autoroutier** sur A23

CULTURE - SPORTS - SANTE

BILAN 2008 – 2013

Durant les six dernières années, la Commission « Culture – Sports – Santé » a soutenu le projet de votre village « Nomain appartient à tous ». En effet, quel que soit votre âge, vos envies, vos plaisirs, l'équipe municipale a pu vous proposer chaque année de nombreuses manifestations. Les cinéphiles auront pu apprécier les **Festivals du Court Métrage** (films dramatiques, reportages, documentaires...), les enfants ont admiré les **Spectacles de Noël** (Tilt la coccinelle, les Polyamides sisters...), tant d'autres ont pu voyager au travers de nombreuses destinations culturelles parfois inconnues (**Londres, Paris, Bruxelles ou encore Monschaü**), des spectacles en tous genres (**Requiem de Fauré, Mozart gourmand, Rock n'mômes ...**), des pièces de théâtre pour les grands comme pour les plus petits (**la Nonna, les Joyeuses Commères de Windsor, l'Elixir de la Saint Glinglin ...**) et enfin pour les curieux de littérature et d'écriture : les apéro- littéraires, Lire en fête (**les femmes créatrices, le fantastique...**) et la concrétisation de votre **nouvelle médiathèque** après quelques années de travail et de réflexion.



La tête bien remplie, les protecteurs de la nature (écoles, enfants, adultes) parcourent fossés, champs, trottoirs, caniveaux pendant les journées « **NOMAIN PROPRE** » à la recherche non pas du trésor mais d'objets plus étonnants les uns que les autres.



Une fois le stade propre, Coco lapin, Chanchan la cocotte et Xav le coq accompagnent nos enfants pour une grande **Chasse aux œufs**.



N'oublions pas nos **Nouveaux Arrivants** qui sont accueillis tous les deux ans autour d'un verre de l'amitié, une bonne opportunité pour eux de découvrir notre commune, les associations que nous soutenons et d'échanger avec leurs élus.



Chaque année à l'occasion de la **Fête des Mères**, les mamans des enfants en âge scolaire ont la joie d'être fleuries. Les futurs collégiens reçoivent leur « Petit Robert » avant d'être accueillis au Centre Aéré pendant les grandes vacances.



Les jeunes soucieux de s'investir pour la commune pourront bientôt rejoindre le **Conseil Municipal des Jeunes**. Les plus créatifs sont accueillis à l'Ilot z' ados.

Après une tête bien faite et vos loisirs assurés, la Commission prend soin de votre santé. Un enfant de CM2 explique : « à travers une vidéo, les **Clowns de l'Espoir** nous ont fait partager leurs actions auprès des enfants malades pour les aider à se distraire mais surtout à s'endormir ».



Pour tous, **3 défibrillateurs** ont été installés, à l'entrée de la Mairie, sur la place de l'Eglise et aux abords du stade municipal, rue Jean Lebas.

Suite au projet lancé par la Communauté de Communes pour la construction d'un **Dojo**, la Commission a présenté le dossier mettant en valeur la situation du terrain, la proximité des écoles et du complexe sportif, les liaisons douces.

La Commission « Culture – Sports – Santé » tient également à remercier tous les intervenants pour leur conférence ou leur présence : le **Professeur Emmanuel Delaporte**, les **Docteurs Clotilde Fontier, Boris Piau et Philippe Vandelannoitte**, l'Avocat pénaliste **Maître Eric Dupond-Moretti** et le Sénateur **Alex Türck**, les Comédiens de **la Belle Histoire** pour « la malle de Sophie » et « à ta santé », les **Bibliothécaires bénévoles** ainsi que les **Nomanoises et Nomanois** qui participent à l'organisation des diverses manifestations.



Michèle CASTELAIN Adjointe à la Culture **Dominique MEURISSE** Conseillère déléguée aux sports

Audrey CROMBEZ, Chantal LE CORNU, Françoise DELPLANQUE, Paul DERNAUCOURT, Guillaume MATHON Conseillères, Conseillers Page 10

Aménagement de la salle des fêtes

- Achat de tables pouvant se transformer en **podium** de hauteur variable.
- Mise en conformité pour le **service d'hygiène** de la cuisine, acquisition d'armoires pour la vaisselle et les ustensiles de nettoyage.
- Nettoyage régulier.
- Acquisition de 16 tables et 32 bancs pour les **activités extérieures**.

Aménagement de la Salle Louette

Remise en état générale et Acquisition de 10 tables, d'un chariot roulant et d'un Frigo.

Modernisation des salles de spectacles

La salle Louette et la salle des fêtes se sont vues doter chacune d'un **écran de projection 4 X 3 m** et d'une sonorisation pour permettre la projection d'informations lors de réunions diverses et aussi de films notamment pour le festival du Court-Métrage qui a lieu chaque année dans la salle Louette.



Paul VANDEVILLE
Adjoint aux Fêtes

Les activités du Comité des Evènements Sociaux Communaux (CESC)

Création en 2009 du **loto**.



Confection des colis de Noël pour les aînés.



Et poursuite des rendez-vous annuels comme le **repas des aînés**, le **bal du 13 juillet** et la **braderie**.





Espace en Pévèle – information Bacs de tri sélectif

Suite à la passation du nouveau marché de « maintenance et de fourniture des bacs », la société Plastic OMNIUM est désormais en charge de l'exécution de ce contrat.

Cela signifie que le numéro vert pour les demandes de réparation ou de dotation de bac a changé.

A partir du 1^{er} juillet 2013, les usagers doivent appeler le numéro vert suivant :



Information Gendarmerie

- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à **changer les serrures**.
- Equipez votre porte d'un **système de fermeture fiable**, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.
- **N'inscrivez pas vos nom et adresse** sur votre trousseau de clés.
- Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.
- Ne laissez pas vos clés **sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs...** Confiez les plutôt à une personne de confiance.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale, **évitez de laisser les fenêtres ouvertes**, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage...
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.
- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.
- Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Quelques manifestations



1^{ère} fête de la musique avec l'école de musique de Nomain

L'école de musique proposait sa première fête de la musique animée par les élèves et leurs professeurs. Dès 15h, dans la salle Louette, prestations instrumentales et chants se sont succédés. Cette journée s'est conclue par un concert du Big Band qui rassemblait une quinzaine de musiciens.



Bal du 13 juillet

Comme chaque année, vous avez été nombreux à vous rendre dans les jardins de la salle des fêtes ce 13 juillet. C'est un moment très important dans la vie des Nomainois(es), de pouvoir se retrouver en toute convivialité dans la tiédeur des belles soirées d'été. Cette année, c'est l'orchestre NIGHT FEVER ORCHESTRA qui anima la soirée. Après le feu d'artifice, les danseurs étaient encore sur la piste tard dans la nuit.



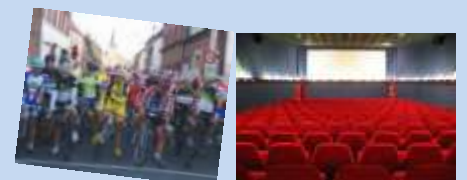
Manifestations à venir



Le Concert de Ste Cécile aura lieu en l'église St Martin le 1er décembre à 16h.

Le programme sera consacré à Verdi à l'occasion du 200^{ème} anniversaire de sa naissance.

Et aussi, la ducasse les 28 et 29 septembre, Lire en fête du 17 au 19 octobre, le festival du court métrage le 25 octobre présenté par Jean-Marie DESRY, etc ...



2013, UNE ANNEE

SANS....SOLEIL ?

Pas tout à fait, il est revenu. Mais avouez que la Toussaint en juin n'aide pas à maintenir le moral au beau fixe ! C'est la raison pour laquelle, il vous faudra redoubler de prudence cet été car le sevrage forcé incite à une consommation débridée. Loin de moi l'idée de vous en priver car nous en avons tous besoin, mais consommez le avec modération, il n'en sera que meilleur et votre peau vous remerciera.

Voici quelques rappels pour que le soleil reste un plaisir :

1. Un coup de soleil, c'est banal. Oui, mais on ne répétera jamais assez que c'est aussi dangereux, surtout si vous en prenez régulièrement. Pour les éviter, mettez-vous à l'ombre entre 12 et 16 heures ;



2. En cas d'exposition à ces heures de fortes irradiations UV, protégez-vous, et encore plus vos enfants, avec T-shirt, lunettes, chapeau et crème solaire ;

3. L'utilisation de crème solaire n'empêche ni le bronzage ni la synthèse de vitamine D ;



4. Les séances d'U.V. en cabine de bronzage ne préparent pas la peau au soleil et augmentent le risque de faire un cancer de la peau ;



5. Certains types de peau ne peuvent pas bronzer : ne cherchez pas à bronzer absolument, c'est inutile et cela peut se payer très cher : le mélanome, s'il n'est pas dépisté tôt, est un des cancers ayant le plus mauvais pronostic

6. Attention aux yeux : ne confondez pas teinte et filtre. Il est plus nocif de porter des lunettes de soleil inefficaces, que de ne pas en porter du tout. En effet, à l'ombre de verres simplement teintés, la pupille se dilate, laissant ainsi passer plus de rayons U.V. ;

7. De nombreux médicaments, même sous forme de crèmes, sont susceptibles d'entraîner des réactions parfois graves lors d'une exposition solaire. Pensez toujours à vous renseigner auprès de votre Médecin / Pharmacien si vous prenez des médicaments, même si vous êtes en traitement depuis longtemps ;

8. Les sujets transplantés d'organe ou de moelle osseuse ont un risque multiplié par 200 de développer un cancer de la peau des zones photo-exposées. Il leur faut donc être très vigilants et consulter un Dermatologue au moins une fois par an ;

9. Certaines maladies inflammatoires chroniques sont sévèrement aggravées par le soleil. Il s'agit essentiellement du lupus et de la dermatomyosite.

En vous souhaitant une fin d'été ensoleillée !!!

Professeur Emmanuel DELAPORTE
Conseiller



En 2009, le Conseil Municipal a entériné la demande d'adhésion de Nomain au « **Parc Naturel Régional SCARPE-ESCAUT** ».

Informé, éduqué, intéressé, sensibilisé, faire participer tous les habitants de notre commune à la protection et au respect de l'environnement et de leur cadre de vie, voilà les atouts majeurs du Parc.

Le Parc naturel régional existe depuis 1968, situé entre Valenciennes, Douai et Lille, c'est un territoire rural constitué aujourd'hui de 64 communes.

Il est reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable.

Dans cette mission qui revêt de multiples facettes, nous bénéficions d'aides techniques et de conseils pratiques afin d'atteindre les objectifs fixés par le Parc.

Dans le cadre de ce partenariat, nous avons mis l'accent sur la valorisation de nos paysages et des pratiques environnementales. Cette sensibilisation s'est surtout adressée aux jeunes générations par l'intermédiaire des écoles en effectuant des stages de formations dispensés par les écogardes du Parc.

La plantation au printemps 2013 d'une haie diversifiée et de saules têtards face à l'école Léo-Lagrange en est la parfaite illustration.



Le Parc Naturel Régional a aussi été présent à de nombreuses manifestations comme les journées « **NOMAIN PROPRE** » et « **PARCOURS DU COEUR** ».

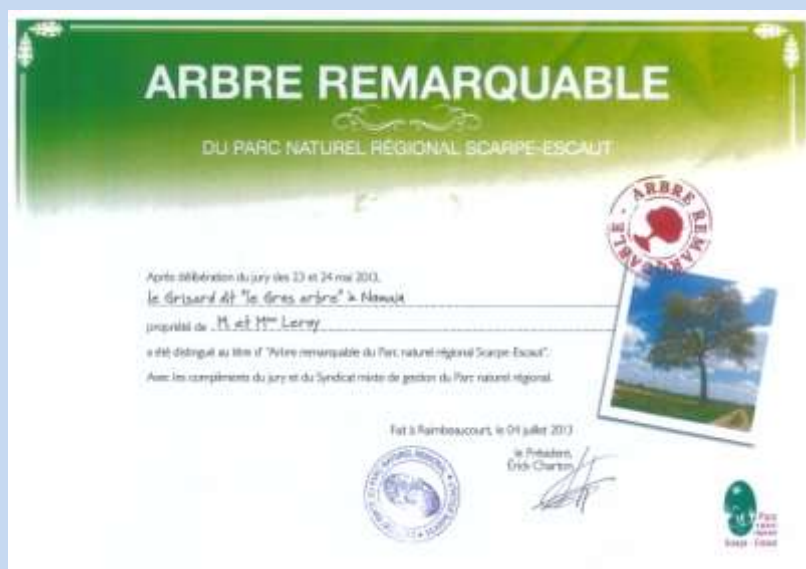
Des conférences sur la biodiversité, les essences locales et diversifiées, les distances de plantation, ont eu lieu dans la salle Louette, animées par les chargés de mission du Parc.

la dernière en novembre 2012.

Enfin le PNR a récemment sélectionné quelques arbres remarquables sur son territoire. Le jury en a distingué 30 nouveaux afin de rejoindre les 45 arbres remarquables déjà recensés en 1999.

Implanté dans la plaine près du Hameau de Lannay, seul au milieu d'un paysage agricole de la Pévèle, ce peuplier Grisard fait maintenant partie des arbres remarquables du Parc. Peu fréquent, il constitue un véritable point de repère bien visible par sa silhouette atypique, massive en cime large et arrondie. C'est par la couleur grisâtre que présente la face inférieure de ses feuilles lorsqu'elles sont jeunes que vient son nom. C'est un hybride naturel du peuplier tremble et du peuplier blanc. Félicitations à Mr et Mme LEROY qui en sont les propriétaires.

Alain Hue
Conseiller
Délégué au Parc Régional



Maison du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

357 rue Notre Dame d'Amour
59230 SAINT AMAND LES EAUX
Tél : 03 27 19 19 70 – Fax : 03 27 19 19 71
<http://www.pnr-scarpe-escaut.fr/>

Dimanche 1^{er} Septembre

- Commémoration de la libération de Nomain et repas Champêtre.

Dimanche 8 Septembre

- Méchoui organisé par les amis des oiseaux.

Vendredi 13 Septembre

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

Samedi 28 et dimanche 29 Septembre

- Ducasse avec course cycliste
Braderie et repas

Mercredi 25 Septembre

- Dépôt de gerbes - Hommage aux harkis.

Samedi 5 Octobre

- Bourse aux vêtements organisée par l'USEP.

Dimanche 13 Octobre

Les écoliers du GOJAN, salle des fêtes.

Mercredi 16 Octobre

- Commémoration à notre dame de Lorette

Du Jeudi 17 Octobre au Samedi 19 Octobre

- Lire en fête, salle des fêtes

Samedi 19 ou Dimanche 20 Octobre

- Semaine bleue organisée par la Communauté de Communes

Vendredi 25 Octobre

- Festival du court métrage, salle Louette

Lundi 11 Novembre

- Cérémonie commémorative du 11 novembre, suivie d'un repas

Dimanche 24 Novembre

- Repas organisé par le club Sébasto

Dimanche 1^{er} Décembre

- Concert de la Saint Cécile, église St Martin.
- St Eloi organisé par le syndicat agricole.

Jeudi 5 Décembre

- Dépôt de gerbes – Hommage aux morts AFN

Samedi 21 Décembre

- Distribution des colis de Noël

Dimanche 12 Janvier 2014

- Cérémonie des vœux

Du Vendredi 24 ou Dimanche 26 Janvier

- Spectacle organisé par l'association ALEA

Dimanche 9 Février

- Loto organisé par le CESC

Dimanche 2 Mars

- Repas organisé par le club Sébasto.

Dimanche 9 et 16 Mars

- Elections Municipales.

Mercredi 19 Mars

- Dépôt de gerbes - Algérie

Vendredi 21 Mars

- Loto de l'école Léo-Lagrange, salle des fêtes.

Samedi 22 Mars

- Soirée cabaret organisée par l'Harmonie.

Samedi 29 Mars

- Carnaval de l'école St Martin, Salle des fêtes.

Mardi 1^{er} Avril

- Commémoration à Tournai en souvenir des fusillés.

Samedi 19 Avril

- Chasse aux œufs